

Programme Nouveaux Exportateurs

⇒ **Vous souhaitez démarrer une activité à l'international ?**

⇒ **Vous voulez développer des contacts export obtenu lors d'un salon ?**

Votre chambre de métiers et de l'artisanat vous accompagne dans votre projet avec l'appui d'un spécialiste de l'exportation et le soutien financier de la région Rhône-Alpes

3 jours pour préparer l'internationalisation de votre entreprise

Une journée :

Réalisation d'un diagnostic adapté aux primo-exportateurs s'appuyant sur le logiciel DIAG UP EXPORT

Objectifs : **Analyser** votre capacité à exporter ou à pénétrer de nouveaux marchés
Accompagner votre entreprise dans sa stratégie de diversification

Analyse des forces et faiblesses de l'entreprise dans 5 domaines :

- Environnement : Assise commerciale - Concurrence - Relations fournisseurs - Secteur d'activité - Environnement professionnel - Environnement bancaire
- Dirigeant : Motivations à exporter - Approche du projet export - Objectifs pour l'entreprise - Ouverture vers l'extérieur - Moyens de communication
- Activité : Le produit sur son marché - Nature de la concurrence - Conditionnement du produit - Présentation commerciale
- Moyens : Besoins financiers - Situation financière
- Organisation : Structure juridique - Qualité - Espace de travail - Outil de production - personnel

(1/2 journée en entreprise / ½ journée de restitution des résultats du diagnostic par la CMA)

Une journée :

Formation collective avec d'autres entreprises primo-exportatrices.

Les thèmes abordés sont liés à une première démarche export mais sont variables en fonction des participants, de la synergie des groupes d'artisans, de leurs demandes, de leurs projets à l'international...

(Une présentation des différents partenaires et des aides à l'international sera proposée par ERAI lors des sessions collectives).

Une journée :

Suivi individuel de l'entreprise par un consultant expert à l'international qui lui permettra :

- de sélectionner les marchés export sur lesquels elle peut être présente,
- de définir son offre par rapport à ces marchés,
- de réfléchir aux changements dans l'organisation interne de l'entreprise
- d'identifier les moyens à mobiliser
- de disposer d'un plan d'action précis et de recommandations pour sa mise en œuvre.

L'objectif de ce programme est de permettre aux artisans de mesurer l'impact réel d'une démarche export sur leur activité et d'optimiser leurs exportations.

Les entreprises ayant suivi le programme **NOUVEAUX EXPORTATEURS** peuvent bénéficier d'une subvention de la Région Rhône-Alpes pour la concrétisation de leur plan d'action à l'export : **l'ADE (Aide au Déploiement à l'Export)** couvrant 50% des dépenses éligibles de prospection et plafonnée à **5 000 € HT**.

Coût du programme par entreprise participante :

250 € nets

Bulletin d'adhésion

Programme Nouveaux Exportateurs

Entreprise :

Adresse :

.....

.....

Code Postal Commune :

Tél. Fax :

Site Web E-mail

Activité :

.....

.....

Effectif :

Participant :	Nom	Fonction
.....

S'engage à participer au programme Nouveaux Exportateurs dans ses trois phases (diagnostic, session collective, conseil individuel)

Règlement : **250 € nets**

Par chèque libellé à l'ordre de : **CMA**

A : **Chambre de Métiers et de l'Artisanat :**

Le :

Signature :	Interlocuteur (nom, fonction) :
--------------------------------------	---